



ZONES DE DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN TERRESTRE

Circulaire du 19 juin 2006 aux Préfets

Mme la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable,
Mr le Ministre Délégué à l'Industrie,

Nous venons de prendre connaissance de votre circulaire du 19 juin 2006 aux Préfets concernant la création de Zones de Développement de l'Eolien Terrestre : Nous sommes consternés.

Comment peut-on encore qualifier de Développement Durable le projet français d'installer 9000 MW d'éolien industriel d'ici 2010, alors que :

- ▶ Cela **coûterait** environ **23 milliards d'euros** aux contribuables,
- ▶ Ne **produirait** que **4% de l'électricité** consommée,
- ▶ Ne **réduirait** au mieux que de **0,2% les émissions de gaz à effet de serre** de la France,
- ▶ **Dénaturerait** des **milliers de Km³ de paysages** encore à peu près préservés,
- ▶ N'a **techniquement aucune probabilité de remplacer la moindre centrale nucléaire, ni thermique,**
- ▶ Ce programme utopique et pharaonique décidé par l'Etat repose sur **une technologie très controversée** sur bien des aspects par de nombreux experts et dans plusieurs rapports officiels dont :
 - Septembre 2003 : Rapport des Sages au ministre Nicole Fontaine - Débat national sur l'énergie,
 - Mars 2006 : Rapport parlementaire Bataille-Birraux - Séquestration du CO₂,
 - Mars 2006 : Audition de la Commission de Régulation de l'Energie par le Parlement,
 - Avril 2006 : Rapport de l'Académie Nationale de Médecine,
 - Juin 2006 : rapport d'information 436 du Sénat - Energies locales.

Après analyse sérieuse (*résumée en pièce jointe*) au travers des 3 piliers du Développement Durable (Economique - Social - Environnemental), l'éolien industriel français se révèle être **un monstrueux scandale financier et écologique** qui, quand il éclatera, dégoûtera probablement beaucoup de citoyens déjà très difficiles à mobiliser pour acquiescer de simples éco-gestes en faveur de la planète de nos enfants.

Nous sommes révoltés que l'Etat fasse le terreau des charlatans du vent qui s'enrichissent abusivement en exploitant la candeur des français vis-à-vis des énergies renouvelables, et la cupidité de certains élus locaux et/ou propriétaires terriens.

Nous exhortons vivement l'Etat à tout mettre en œuvre pour repositionner l'enveloppe budgétaire correspondant à l'éolien industriel parfaitement inutile, sur des actions qui permettraient de **réelles diminutions de nos émissions de gaz à effet de serre** : Premièrement en incitant vigoureusement à faire des **économies d'énergie**, et deuxièmement en développant des **technologies validées** comme les biocarburants ou la biomasse.

FAISONS VRAIMENT VITE : ÇA CHAUFFE DANGEREUSEMENT

Marc LEFRANC
Vice-Président de l'Association

Arthur LEPEU
Président et Porte-parole de l'Association

Copie : Mr le Président de la République
Mr le Premier Ministre
Mr le Préfet de l'Oise
Mrs & Mmes les élus de l'Oise

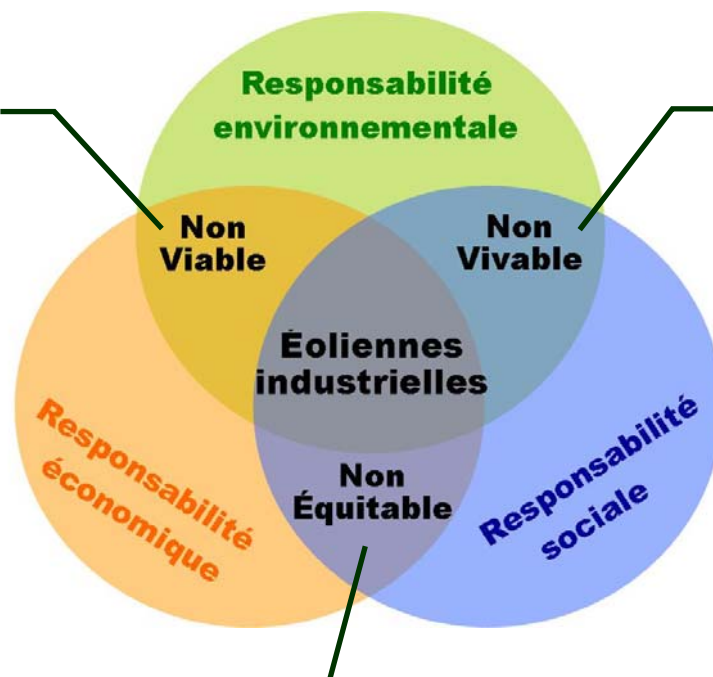


L'éolien industriel ne contribue pas au Développement Durable

► Synthèse de l'analyse de l'éolien industriel vis-à-vis du Développement Durable

Si 9000 MW d'éolien industriel étaient installés d'ici 2010 =

- Seulement 4% de l'électricité française pour un coût abyssal de 23 milliards €
- Des surcoûts inévitables pour le renforcement du réseau électrique
- L'émission du gaz à effet de serre CO₂ diminuée au mieux de 0,2% par rapport à la quantité générée par l'activité française
- En réalité, un marché artificiel ne tenant que par l'arrêté obligeant EDF à racheter l'électricité éolien à un prix fixé très au dessus de son prix de revient habituel



- En réalité, l'éolien industriel ne permettrait aucune diminution de l'émission du gaz à effet de serre CO₂ en raison de la régulation du réseau électrique par les centrales thermiques
- Les parcs éoliens industriels dénaturent massivement les paysages qui étaient encore préservés
- Plusieurs études récentes indiquent que les nuisances sonores et leurs impacts sur la santé sont très probables
- Hypocrisie :
 - L'habitat humain est sacrifié,
 - La faune, la flore et les radars sont protégés

- De l'électricité surpayée au travers de la taxe CSPE perçue sur les factures EDF et assimilés
- De l'électricité inutile car la production française est déjà excédentaire d'environ 20%
- Des tensions sociales entre riverains / propriétaires / élus / pro-éoliens / anti-éoliens en raison des conflits d'intérêts cristallisés par les rentes financières attendues par quelques-uns au détriment de la qualité de l'habitat de tous les autres riverains
- Compensations quasi inexistantes pour les riverains :
 - Peu ou pas de taxe professionnelle selon les villages pourtant impactés à la même hauteur,
 - Aucun emploi durable
- En réalité, une taxe professionnelle payée en très grande partie par l'Etat avec les fonds publics, et très peu par les promoteurs
- Une détérioration de la qualité de l'habitat pouvant potentiellement diminuer la valeur immobilière